



Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France Paris, le 04 avril 2014

Marie Christine DUVAL
Jean-Max GIRAULT
Françoise RIBOLA
Coordonnateurs académiques pour l'EDD à
Créteil, Paris, Versailles
Alain VALLET, Directeur régional et
interdépartemental de l'environnement et de
l'énergie d'Ile-de-France

#### A Mesdames et Messieurs

 Les IA-IPR et IEN-ET/EG intervenants dans le champ de l'EDD,

### Sous couvert des DASEN:

- Les chefs d'établissement des lycées
- Les chargés de missions EDD dans les IA Sous couvert chefs d'établissement des lycées :
- Les professeurs impliqués dans l'EDD et les formateurs EEDD

Dossier suivi par :

Marie-Christine DUVAL IA-IPR SVT Coordonnatrice académique pour l'EDD Académie de Paris

Jean-Max GIRAULT IA-IPR d'histoire Géographie Coordonnateur académique pour l'EDD Académie de Créteil

Françoise RIBOLA IA-IPR SVT Coordonnatrice académique pour l'EDD Académie de Versailles

Margot BARNOLA DRIEE IdF SDDTE / PECADD

nt-durable.gouv.fr

Mél:
Marie-christine.duval@acparis.fr
Jean-max.girault@ac-creteil.fr
Francoise.ribola@acversailles.fr
Margot.bamola@developpeme

Objet : Projet inter-académique « Lycéens franciliens, notre COP 21 »

Pièce jointe : Appel à volontariat

Le ministère de l'Education nationale et le ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie ont signé en 2010 un accord-cadre pour la coordination de leurs actions dans les domaines de l'éducation et de la formation au développement durable. En Ile-de-France, cet accord est décliné par une coopération entre les académies de Paris, de Créteil et de Versailles et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France (DRIEE IdF).

Lors de la Conférence environnementale de septembre 2013, l'éducation au développement durable (EDD) a fait l'objet d'une table-ronde avec les parties prenantes. Suite à cela, la deuxième feuille de route gouvernementale a été élaborée afin d'identifier les priorités et chantiers à mettre en œuvre. Elle a vocation à orienter les actions des ministères à court et moyen termes et à être déclinée à chaque échelon, conformément aux lettres de cadrage adressées le 18 février 2014 par le Premier ministre à chacun des ministres. Pour l'EDD, sont notamment prévus les chantiers prioritaires suivants :

- Engager 10 000 projets d'écoles et d'établissements scolaires dans la mise en œuvre de démarches globales pour l'environnement et le développement durable
- Préparer l'accueil en 2015 de la 21<sup>ème</sup> Conférence des parties à la convention climat en France en impliquant (...) les lycéens.

En effet, la France aura l'honneur d'accueillir la 21 ème Conférence des parties (COP) signataire de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Elle aura lieu au Bourget en décembre 2015.

En recevant sur leur territoire cet événement international, les acteurs franciliens seront donc mobilisés au premier plan.

Dès lors, les coordonnateurs académiques pour l'EDD des académies de Paris, Créteil et Versailles et la DRIEE IdF ont le plaisir de vous informer du lancement d'un projet interacadémique intitulé *Lycéens franciliens, notre COP 21*. Ce projet est réalisé en partenariat avec le Conseil régional d'Ile-de-France, dans le cadre de la collaboration sur le dispositif des lycées écoresponsables et en lien avec la labellisation « Etablissement en démarche de développement durable » (E3D).

Prévu pour l'année scolaire 2014-2015, il vise à former les lycéens franciliens aux enjeux climatiques et à les sensibiliser à la tenue de la COP 21 en Ile-de-France.

Un appel à volontariat est lancé à l'échelle régionale. Vous trouverez ci-joint une présentation détaillée du projet *Lycéens franciliens, notre COP 21* ainsi qu'un cahier des charges précisant les modalités de participation.

Cet appel à volontariat nous permettra d'identifier une quinzaine d'établissements issus des trois académies pour participer à ce projet inter académique de grande ampleur.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de nous informer de votre souhait de participation avant le 18 mai 2014.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercions de bien vouloir diffuser cette information.

Marie-Christine DUVAL

Françoise RIBOLA

Jean-Max GIRAULT

Alain-VAI











# Projet inter-académique "Lycéens franciliens, notre COP 21" Appel à volontariat

En matière d'Education au développement durable (EDD), la collaboration interministérielle entre le ministère de l'Education nationale et le ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie a été formalisée par la signature, le 12 mars 2010, d'un accord – cadre de coopération.

En Ile-de-France, cet accord est décliné par une coopération régulière entre les services académiques et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France (DRIEE IdF).

Dans ce cadre, les coordonnateurs pour l'Education au développement durable des académies de Créteil, Paris et Versailles et la DRIEE IdF vous propose de participer au projet inter-académique "Lycéens franciliens, notre COP 21". Ce projet est réalisé en partenariat avec le Conseil régional d'Ile-de-France, dans le cadre de la collaboration sur le dispositif des lycées écoresponsables et en lien avec la labellisation « Etablissement en démarche de développement durable » (E3D).

Le présent appel à volontariat doit permettre d'identifier une quinzaine d'établissements issus des trois académies pour participer à ce projet inter académique de grande ampleur.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de nous informer de votre souhait de participation avant le 18 mai 2014.

## Objectifs principaux du projet :

- éduquer aux enjeux climatiques et aux enjeux de la gouvernance internationale dans ce domaine
- développer les "Etablissements en démarche de DD" (E3D) en Ile-de-France (cf. ci-dessous sur la table-ronde n°5 de la Conférence environnementale de septembre 2013)

A l'initiative de la DRIEE IdF et des trois académies, un Comité de pilotage du projet a été constitué en janvier 2014. Ce COPIL est chargé de l'élaboration, de la réalisation et du suivi du projet. Pour la coordination et l'animation du projet inter-académique "Lycéens franciliens, notre COP 21", le COPIL s'appuiera sur un partenariat avec des associations franciliennes d'éducation à l'environnement et au développement durable présentant une expertise particulière dans le domaine du climat et proposant des outils d'éducation relatifs à la gouvernance internationale.

## Eléments de contexte

## **→** Contexte international

En 1992, le climat a fait l'objet d'une Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), ratifiée par 195 pays, dits "parties". Il a également été instituée une Conférence des Parties (COP) qui les réunit tous les ans afin de dresser le bilan de l'application de la Convention, négocier de nouveaux engagements et adopter des décisions et des règles.

Depuis 2005, la COP est couplée avec la conférence annuelle des Parties signataires du Protocole de Kyoto. Celui-ci fixe un objectif de limitation du réchauffement climatique de 2°C à l'horizon 2100. Pour l'atteindre, il est nécessaire de diminuer par deux, d'ici 2050, les émissions mondiales de gaz à effets de serre (GES), par rapport à leur niveau de 1990.

En 2009, la COP de Copenhague a abouti sur la signature d'un accord international qui fixe l'objectif, d'ici à 2015, d'un accord juridiquement contraignant qui entrerait en vigueur à partir de 2020. La COP n°21 de 2015 marquera donc un tournant fondamental dans la coopération internationale sur le changement climatique. Paris a été choisi pour l'accueillir.

Plus d'information en ANNEXE I.

Au niveau européen, il n'existe pas de politique commune sur le climat. Cependant, l'Union européenne a décliné les engagements du Protocole de Kyoto. Ainsi le "Paquet Climat-Energie" fixe des objectifs dits "3 x 20" : faire passer la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique européen à 20 % ; réduire les émissions de  $\rm CO_2$  des pays de l'Union de 20 % ; accroître l'efficacité énergétique de 20 % d'ici à 2020. Si les deux premières mesures sont contraignantes, la troisième n'a pas de valeur juridique.

## **→** Contexte national

## La politique sur le climat

La lutte contre le changement climatique est une priorité de la France. Pour décliner les engagements de l'Union européenne, la France a notamment pour objectifs d'atteindre 23 % d'énergies renouvelables dans sa consommation d'énergie finale en 2020, d'améliorer son efficacité énergétique de 20% d'ici à 2020 et de diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Ce dernier objectif a depuis été réaffirmé dans le cadre de la loi dite "Grenelle 1".

Par ailleurs, la France s'est dotée d'un Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) qui présente des mesures concrètes et opérationnelles pour 2011-2015.

Enfin, la France prépare actuellement sa Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) qui doit notamment orienter le pays vers un futur sobre en carbone et résilient au changement climatique.

## La politique d'Education à l'environnement et au développement durable

L'Etat a récemment réaffirmé son engagement en faveur de l'EDD en lui consacrant l'une des cinq tables-rondes de la Conférence environnementale de septembre 2013. La Deuxième feuille de route gouvernementale pour la transition écologique, élaborée suite à cette conférence, oriente les actions des ministères à court et moyen termes. Les priorités et chantiers ainsi identifiés ont vocation à être déclinés dans chaque ministère et à chaque échelon, conformément aux lettres de cadrage adressées le 18 février 2014 par le Premier ministre à chacun des ministres. Deux chantiers prioritaires sont directement en lien avec le présent projet interacadémique "Lycéens franciliens, notre COP 21" :

- Engager 10 000 projets d'écoles et d'établissements scolaires dans la mise en œuvre de démarches globales pour l'environnement et le développement durable
- Préparer l'accueil en 2015 de la 21ème Conférence des parties à la convention climat en France en impliquant (...) les lycéens.

Informations sur <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Feuille\_de\_route\_2013\_VDEF.pdf">http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Feuille\_de\_route\_2013\_VDEF.pdf</a>

Cette action s'inscrit également dans la continuité des textes publiés par le Ministère de l'Education nationale, pour impulser l'EDD dans les écoles et les établissements :

- Circulaire du 09 novembre 2011, parue au <u>BO N°41 du 10 novembre 2011</u>, relative à la troisième phase de généralisation de l'éducation au développement durable ;
- Note de service n°2013-111 du 24 juillet 2013 "Démarche globale de développement durable dans les écoles et les établissements scolaires (E3D) - Référentiel de mise en œuvre et de labellisation";
- Lettre de cadrage 2014 pour la transition écologique du Premier Ministre au Ministre de l'Education nationale du 18 février 2014. (*cf ANNEXE II*).

## → Contexte régional

<u>Le Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie d'Île-de-France (SRCAE)</u>: Le SRCAE d'Île-de-France, élaboré conjointement par la DRIEE IdF, le Conseil régional et l'ADEME en associant de multiples acteurs du territoire définit les trois grandes priorités régionales en matière de climat, d'air et d'énergie:

- Le renforcement de l'efficacité énergétique des bâtiments avec un objectif de doublement du rythme des réhabilitations dans le tertiaire et de triplement dans le résidentiel;
- Le développement du chauffage urbain alimenté par des énergies renouvelables et de récupération, avec un objectif d'augmentation de 40% du nombre d'équivalent logements raccordés d'ici 2020;
- La réduction de 20% des émissions de GES du trafic routier, combinée à une forte baisse des émissions de polluants atmosphériques (particules fines, dioxyde d'azote).

*Informations sur* <a href="http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/schema-regional-du-climat-de-l-air-r507.html">http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/schema-regional-du-climat-de-l-air-r507.html</a>

## ◆ Présentation du projet inter-académique "Lycéens franciliens, notre COP21"

<u>Un projet inter-académique</u>: Cette dimension régionale a pour objectif d'initier des échanges et rencontres entre des équipes pédagogiques et des élèves d'un même territoire, d'une même académie mais également d'autres académies franciliennes.

Le même nombre de places attribuées aux lycées sera proposé dans chacune des trois académies (au maximum 5 par académie).

<u>Public</u>: Afin d'assurer un suivi jusqu'à la COP 21 prévue en décembre 2015, c'est-à-dire l'année scolaire suivante, le projet ciblera en priorité des élèves de seconde et/ou première.

Le projet pourra se réaliser sous la forme d'un projet disciplinaire, ou pluridisciplinaire, soutenu dans le cadre de l'autonomie de l'établissement, ou dans celui des dispositifs en place, par exemple dans le cadre des enseignements d'exploration, de l'accompagnement personnalisé, des TPE...

Quel que soit le cadre retenu, les <u>objectifs pédagogiques</u> du projet viseront :

- l'acquisition de connaissances sur :
  - les enjeux scientifiques, techniques et géopolitiques du changement climatique
  - l'organisation internationale de la concertation officielle
- l'acquisition de compétences et d'attitudes concernant :
  - la démarche d'investigation
  - la construction d'un argumentaire
  - l'élaboration de stratégies de négociation
  - la maîtrise de la prise de parole en public

<u>Période</u>: Le projet cible l'année scolaire 2014-2015 (cf Phasage du projet ci-dessous). Cependant, il implique des actions préparatoires en amont au premier semestre 2014 (sélection des lycées volontaires, élaboration de pré-projets par les équipes pédagogiques). Il devrait également se poursuivre après, notamment au premier semestre de l'année scolaire 2015-2016, lors de la période de la COP21 en décembre 2015.

## Phasage du projet

Le projet comporte 4 volets principaux :

- volet 1 : Formation des enseignants et équipes pédagogiques, notamment sur les enjeux de la COP 21 (2 x 1 jour)
- volet 2 : Réalisation des projets pédagogiques d'établissement avec les élèves durant l'année scolaire 2014-2015
- volet 3 : Simulation de conférence internationale regroupant en interacadémique l'ensemble des lycées engagés : 1/2 journée en mai 2015
- volet 4 : Valorisation des travaux des lycées durant la COP21.

Pour les volets 2 et 4 : Le format et les modalités de déclinaison du projet interacadémique dans l'établissement sont laissés libres. Chaque équipe pédagogique est chargée d'élaborer le projet pédagogique de son établissement. Ce projet pédagogique d'établissement devra cependant prévoir la préparation des différentes phases du projet inter-académique global. Pour cela, il devra intégrer, dans son séquençage, l'acquisition des acquis nécessaires par les élèves.

Le cahier des charges ci-dessous détaille, pour chacune des quatre phases, les prérequis attendus des projets pédagogiques d'établissement qui seront présentés à l'appel à volontariat.

## **◆** Cahier des charges pour les lycées volontaires

#### Critères d'appréciation des projets :

1/ Une attention particulière sera portée aux projets présentant une forte dimension transdisciplinaire (par exemple : Histoire-Géographie, Sciences économiques et sociales, Sciences de la vie et de la Terre, Lettres, langues vivantes, Physique-chimie, Mathématiques, disciplines technologiques (éco gestion...) industrielles (STI...)...

2/ Si une démarche de développement durable¹ est déjà en cours dans l'établissement, ce projet devra s'y intégrer et la nourrir. Dans le cas contraire, il est souhaité que le projet puisse être le point de départ pour initier une démarche de développement durable dans l'établissement. Pour cela, l'implication de l'ensemble des équipes (pédagogiques, techniques, de direction...) est vivement conseillée.

## → Volet 1 : formation des enseignants et équipes pédagogiques

Il est prévu deux journées de formation, les 7 et 8 octobre 2014.

Ces deux formations sont complémentaires. Elles ont pour but de donner aux équipes pédagogiques les éléments et outils nécessaires à la réalisation du projet inter-académique "Lycéens franciliens, notre COP 21".

Les trois académies franciliennes ont inscrit ces deux jours dans leur Plan académique de formation.

<sup>1</sup> Etablissement en démarche de développement durable (E3D) ; Agenda 21 scolaire ; Eco-lycées...

*Jour 1 - 7 octobre 2014* : Formation inter-académique sur les E3D<sup>2</sup> et la labellisation avec une illustration particulière sur les sujets "climat, air, énergie"

Cette formation est organisée en partenariat entre l'Education nationale et la DRIEE IdF sur la labellisation E3D.

Lieu: Paris (à définir)

Programme prévisionnel<sup>3</sup>:

- Les enjeux de la COP 21, par un représentant du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (Direction générale de l'énergie et du Climat)
- La déclinaison au niveau francilien des enjeux climatiques, par la DRIEE IdF
- Définition des E3D (labellisation ; articulation avec d'autres dispositifs tels que le dispositif des lycées écoresponsable de la région Ile-de-France)
- Quelle articulation entre E3D et projets COP21

<u>Jour 2 - 8 octobre 2014</u>: Journée réservée aux équipes pédagogiques engagées dans le projet interacadémique "Lycéens franciliens, notre COP 21"

Lieu: DRIEE IdF, 75 004 Paris

Programme prévisionnel<sup>4</sup>:

- Témoignage de Bruno DESCROIX, lycée Louise Michel Bobigny : présentation du projet de négociations climatiques mené en 2010-2011 à l'occasion de la COP de Cancun (description du projet : <a href="http://edd.ac-creteil.fr/spip.php?article232">http://edd.ac-creteil.fr/spip.php?article232</a>)
- Présentation des outils et méthode d'accompagnement proposés pour la réalisation du projet tout au long de l'année (intervention des associations animatrices)
- Travaux en groupe sur les projets pédagogiques des établissements

## → Volet 2 : Réalisation des projets avec les élèves durant l'année scolaire 2014-2015

L'année scolaire 2014-2015 se découpera en deux phases principales.

<u>Phase 1 – sept à janvier 2015 : Acquisistion de connaissances scientifiques et sur l'organisation des négociations internationales sur le climat</u>

- connaissances scientifiques sur le changement climatique et ses enjeux
- connaissances sur la gouvernance internationale (modalités d'élaboration d'un texte de compromis, engagements du protocole de Kyoto et leur déclinaison par l'Union européenne et par la France...)
- Revue de presse sur la COP 20 de Lima (décembre 2014) et sur la préparation française de la COP 21 de Paris

## Phase 2 – janv à juin 2015 : Préparation de la simulation de conférence

Modalités pratiques : La coordination de la préparation de la conférence ainsi que l'animation de la conférence en elle-même pourront s'appuyer sur un partenariat avec des associations franciliennes d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Un éventuel accompagnement individualisé des équipes pédagogiques par les partenaires associatifs pourrait être étudié, en tant que de besoin.

<sup>2</sup> E3D : Etablissement en démarche de dévelopemment durable

<sup>3</sup> Ce programme est donné à titre indicatif et pourra être réaménagé en tant que de besoin.

<sup>4</sup> Ce programme est donné à titre indicatif et pourra être réaménagé en tant que de besoin.

Objectifs pédagogiques : acquisition de connaissances sur le changement climatique, sur l'état de la controverse ; analyse des points de vue divergents des pays représentés ; préparation d'argumentaires.

Calendrier de la phase 2 (janv-juin 2015):

- Janvier : chaque équipe pédagogique élabore un bilan à mi-parcours
- Janv-fév : Restitution aux élèves de la COP 20 de Lima (décembre 2014) par des personnes présentes à Lima – modalités non encore organisées à ce stade par le COPIL
- Février : élaboration d'une fiche récapitulative par pays ou groupe de pays (éléments démographiques, économiques et enjeux climatiques + positionnement) = "fiche de positionnement"
- Mars : diffusion à tous les lycées d'un livret regroupant l'ensemble des fiches de positionnement sur la base duquel ils pourront travailler des arguments et contre-arguments.
- Février-mars : identification des élèves qui prendront la parole (par ex : concours de plaidoirie)
- Avril : valorisation des travaux au sein de chaque lycée lors de la semaine du DD, sensibilisation des autres élèves par les élèves intégrés au projet.
- Mai : simulation de conférence (cf volet 3 ci-dessous)
- Juin : bilan de l'année et préparation de la valorisation au moment de la COP21.

Les académies de Paris et Versailles ont également prévu une demi-journée de restitution avec tous les lycées participants, au printemps 2015.

A ce stade, le COPIL n'a pas encore arrêté :

- la liste des pays ou groupes de pays qui seront représentés lors de la simulation de conférence ;
- comment sera faite la répartition de ces pays entre les lycées et/ou groupes d'élèves ;
- quelle sera la composition-type de chaque délégation (représentants des Etats ; des ONG ; des entreprises...) et quel sera le nombre d'élèves par délégation.

## → <u>Volet 3 : Simulation de conférence internationale regroupant en interacadémique</u> <u>l'ensemble des lycées engagés : mai 2015</u>

La simulation de conférence regroupera l'ensemble des lycées volontaires.

Elle durera une demi-journée.

Il est prévu un accompagnement par une ou plusieurs associations ayant développé un outil dédié aux simulations de conférences internationales.

A ce stade, le COPIL n'a pas encore arrêté la composition type de chaque délégation et les modalités de la répartition de la parole entre les délégations.

## → Volet 4 : Valorisation des travaux des lycées durant la COP 21 en décembre 2015

Le COPIL souhaite que les lycéens puissent poursuivre leur projet durant la COP 21 de décembre 2015, notamment en valorisant leurs travaux réalisés dans le cadre du projet inter académique "Lycéens franciliens, notre COP 21".

Cependant, à ce stade, il n'est pas possible de connaître quel degré de participation des élèves à la COP21 sera possible.

## **♦** Modalités de réponse

Nous attirons votre attention sur la nécessité de nous informer de votre souhait de participation avant le 18 mai 2014.

Des échanges et compléments d'information pourront être obtenus en contactant les personnes-ressources suivantes :

	Académie de Créteil	Académie de Paris	Académie de Versailles
Personnes- ressources	M. Jean-Max GIRAULT	Mme Marie-Christine DUVAL	Mme Françoise RIBOLA
Coordonnées	Jean-max.girault@ac-creteil.fr	marie-christine.duval@ac-paris.fr	Francoise.ribola@ac-versailles.fr